Saulxures lès-Nancy

Inscriptions SCOLAIRES

Année 2024-2025

Les enfants nés en 2021 doivent être inscrits en Mairie pour être admis à l'école maternelle.
Les enfants déjà scolarisés dans les 3 groupes scolaires sont automatiquement admis au niveau supérieur à la rentrée de septembre 2024.

==========

Pour les enfants domiciliés sur la commune et non inscrits: un certificat d'inscription doit être délivré par la Mairie.

Pour les enfants non domiciliés à Saulxures-lès-Nancy: une demande de dérogation signée de la commune de résidence est obligatoire.

==========

Les admissions dans les écoles de la commune sont faites par la Directrice de chaque école; il est conseillé de se munir des pièces suivantes:
- le certificat d'inscription délivré par la Mairie,
- le carnet de santé de l'enfant,
- le certificat de radiation si besoin pour un enfant extérieur à la commune.

Dates d'admissions:

- école primaire Maurice BARRES - Mme Martin Frédérique: **le *Lundi 15 avril 2024***
Prendre RDV au préalable via l'adresse mail ce.0541279x@ac-nancy-metz.fr

- école primaire George CHEPFER - Mme Lagard Agathe: **le Mardi *9 avril 2024***
Prendre RDV au préalable via l'adresse mail ce.0541016l@ac-nancy-metz.fr

- école primaire Jean FLECHON – Mme Houard Aurélie: **le *Vendredi 17 mai 2024***
Prendre RDV au préalable via l'adresse mail ce.0541688s@ac-nancy-metz.fr